

AMULETTES, CHARMES, TALISMANS

Ce sont des objets qu'on envisage comme ayant en eux-mêmes la puissance de protéger celui qui les porte contre toute espèce de dangers et de maléfices, ou de lui assurer la possession des choses qu'il désire. Le mot amulette vient du latin *amuletum* (*amuletum*) et signifie « ce qui écarte » ; *talisman*, en arabe *tilasman*, vient d'une racine grecque qui signifie « accomplir ».

Les amulettes appartiennent au domaine des croyances magiques qui ont existé chez tous les peuples et se retrouvent encore partout sous les formes les plus diverses. Innombrables sont les objets auxquels on attribue un pouvoir magique : parties du corps de l'homme ou des animaux, plantes, pierres, métaux, monnaies, armes, outils, etc. Une inscription, fût-elle très courte, leur donne une valeur particulière.

Les fouilles pratiquées en Palestine ont montré que, là aussi, les amulettes ont joué un grand rôle dans la vie des habitants du pays, à l'époque israélite comme à l'époque cananéenne. On a retrouvé de simples petites pierres percées d'un trou, des figures grossièrement taillées, des coquillages, des représentations de l'oeil d'Horus (dieu égyptien),

spécialement efficaces contre le mauvais oeil, de petites statues de Bez (dieu domestique égyptien) ou d'Astarté, qui devaient assurer la faveur de ces divinités, des scarabées en grand nombre, des « lunes » (croissants), des « soleils », etc. L'influence égyptienne est très visible, mais en Assyro-Babylonie les amulettes n'étaient pas moins nombreuses ni moins variées qu'en Egypte (voir art. *Apo tropoeen* du *Reallexic. dev Assyriol.*, fasc. 2, 1929).

L'existence d'une foule d'amulettes en Canaan à l'époque israélite ne surprend pas, car la magie sous toutes ses formes occupait une grande place dans les conceptions et les pratiques populaires, comme le montrent les défenses de la Loi et la polémique des prophètes : [Ex 22:18](#), [Le 19:26](#), De 18:10, [Esa 2:6](#), [Eze 13:17-19](#), [Mal 3:5](#), cf. [1Sa 28:9,2Ro 21:6](#).

Cependant les amulettes ne sont que rarement mentionnées dans l'A.T. Le mot même ne se trouve qu'une fois, [Esa 3:20](#), dans l'énumération des nombreux objets dont les femmes avaient coutume de se parer. Mais d'autres passages font évidemment penser à des amulettes : [Ge 35:4](#), boucles d'oreilles que Jacob enterre avec les idoles des membres de sa famille ; (cf. [Ex 32:3](#)) [Jug 8:23](#), croissants au cou des chameaux des Madianites ; [Ca 4:9](#), collier qui a un charme spécial ; [Ge 38:18](#), le cordon que Juda donne à Tamar ; cf. [Os 2:4](#).

Plusieurs prescriptions de la loi, qui ont actuellement une portée spirituelle, ont conservé le souvenir de la croyance à la valeur préservatrice de certains objets. Ainsi les clochettes d'or et les grenades qui ornaient la robe du grand-prêtre étaient sans doute, à l'origine, destinées à éloigner les mauvais esprits ([Ex 28:33-35](#)), et les franges, avec le cordon bleu que les Israélites devaient mettre aux coins de leur vêtement, pour se souvenir des commandements de l'Éternel ([No 15:37-41](#)), avaient primitivement une signification analogue. Dans De 6:8 11:18 (comp. [Ex 13:9](#)) la recommandation toute spirituelle d'avoir constamment la loi devant les yeux fait allusion à des signes et à des *toiaphoth* (mot de signification obscure =probablement des bandeaux autour de la tête) que l'on portait autrefois en guise d'amulettes. Chose curieuse, la recommandation de De 6:8 a été prise plus tard au pied de la lettre, et on a confectionné de petites bottes contenant des passages de la loi, que l'on assujettissait au bras gauche et sur le front pendant la prière. Ce sont les phylactères de [Mt 23:5](#), et leur nom (=préservatifs) indique qu'on leur attachait la valeur d'amulettes.

La croyance aux amulettes est contraire à la vraie religion, qui réclame l'unique confiance en Dieu, mais elle tend constamment à reparaître quand la piété diminue. Voir Magie.

Voir les Manuels récents d'archéologie biblique et les documents sur les fouilles en Palestine ; Bertholet, *Hist. Civ. Isr.*, etc. L. A.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

3 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com